

**FEDERATION A.D.M.R.
DE SEINE MARITIME**

1 rue Ernest Delaporte
76710 Montville

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FEDERATION A.D.M.R. DE SEINE-MARITIME tels qu'ils sont joints au présent rapport qui font ressortir un bénéfice de l'exercice de **28 440 euros** et un total de bilan de **11 872 416 euros**,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 02 mai 2013 et il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

En ce qui concerne l'interprétation des comptes, il convient d'observer que votre association a fait évoluer son plan comptable général pour le mettre en conformité avec celui du secteur médico-social, les conséquences de ces modifications de présentation qui impactent essentiellement la « provision pour congés payés » vous ont été commentées en « Annexe légale des comptes ».

Après prise en compte de ce qui précède, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

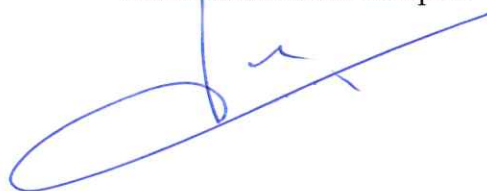
III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier ainsi que sur les éléments chiffrés du rapport d'activité de l'exercice 2012.

Rouen, le 04 mai 2013

Jean-Marie DELARUE
Commissaire aux Comptes



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

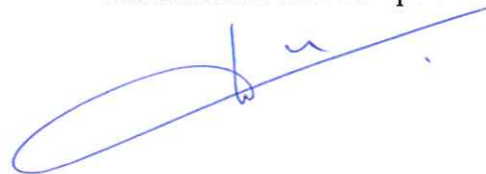
J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Rouen, le 04 mai 2013

Jean-Marie DELARUE
Commissaire aux Comptes



COMPTES ANNUELS ANNEXES AUX RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN - ACTIF

	BRUT	Amortissement et Provision	2012	2011
ACTIF IMMOBILISE				
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</i>				
Concessions, droits similaires	128 441,02	128 171,06	269,96	0,00
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</i>				
Terrains	23 042,67	756,32	22 286,35	22 471,07
Structure	1 118 269,77	283 176,55	835 093,22	855 370,44
Electricité	245 982,66	58 844,46	187 138,20	193 862,85
Plomberie	23 819,60	18 480,79	5 338,81	6 673,51
Menuiserie extérieure	178 523,14	41 952,18	136 570,96	143 729,14
Chauffage	141 404,50	39 741,70	101 662,80	107 605,29
Etanchéité	133 027,34	48 272,34	84 755,00	93 036,32
Ravalement	11 909,80	11 909,80	0,00	0,00
Installations générales, agencement...	969 497,69	437 867,19	531 630,50	592 324,71
Matériel et outillage	26 565,59	26 565,59	0,00	0,00
Matériel de transport	253 033,47	247 001,81	6 031,66	7 190,70
Matériel de bureau et informat	389 290,63	347 086,50	42 204,13	53 627,69
Mobilier	168 427,59	126 335,54	42 092,05	50 802,55
<i>IMMOBILISATIONS EN COURS :</i>				
Immo. Corporelles en cours	14 243,32		14 243,32	5 348,20
<i>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES :</i>				
Titres de participation	7 397,40		7 397,40	7 387,53
<i>AUTRES IMMO. FINANCIERES :</i>				
Prêts au personnel	5 374,00		5 374,00	7 110,00
Autres prêts				2 228,23
Dépôts, cautionnements versés	14 925,30		14 925,30	17 414,79
Créances associations	903 237,97		903 237,97	899 737,97
TOTAL I :	4 756 413,46	1 816 161,83	2 940 251,63	3 065 920,99
ACTIF CIRCULANT				
<i>CREANCES CLIENTS & CPTES RATT. :</i>				
Personnes aidées	277 626,70	109 747,77	167 878,93	126 257,27
Autres tiers	23 777,98		23 777,98	37 364,22
Organismes financeurs	5 090 181,39		5 090 181,39	4 797 214,14
<i>DEBITEURS DIVERS :</i>				
SAS Confort + ; compte courant	10 304,69		10 304,69	
<i>COMPTES DE REGULARISATION :</i>				
Divers : pdt à recevoir	272 741,65		272 741,65	583 260,28
Charges constatées d'avance	36 680,35		36 680,35	74 572,86
<i>VALEURS MOBILIERES PLACEMENT :</i>				
	339 985,91		339 985,91	2 029 871,85
<i>DISPONIBILITES :</i>				
Comptes bancaires	1 130 479,66		1 130 479,66	751 011,35
Comptes livrets	1 105 422,78		1 105 422,78	97 233,01
Comptes chèques postaux	4 707,58		4 707,58	1 788,17
Autres organismes financiers	749 392,13		749 392,13	579 735,93
Caisse	610,98		610,98	
TOTAL II :	9 041 911,80	109 747,77	8 932 164,03	9 078 309,08
TOTAL ACTIF :	13 798 325,26	1 925 909,60	11 872 415,66	12 144 230,07

Visa pour identification
Le commissaire aux comptes

BILAN - PASSIF

	2012	2011
FONDS ASSOCIATIFS		
<i>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</i>		
Fonds asso sans droit de reprise	3 260 116,59	3 122 733,81
<i>Fonds d'aide exceptionnelle</i>	100 000,08	100 000,08
Fonds d'action sociale ADMR	111 175,18	111 175,18
Fonds affectés à la formation	10 848,27	10 848,27
Fonds soutien local développement	252 405,00	252 405,00
Subvention d'invest. s/bien renouvelable	310 411,20	310 411,20
<i>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE :</i>		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>	45 734,71	45 734,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	28 439,61	137 382,78
<i>Subvention d'invest. s/bien non renouvelable</i>	52 150,04	48 369,87
TOTAL I :	4 171 280,68	4 139 060,90
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provision pour charges	2 125 286,19	2 125 286,19
Autres provisions pr charges de formation	515 354,44	515 354,44
Fonds dédiés s/subvention de fonctionnement	14 866,00	14 866,00
TOTAL II :	2 655 506,63	2 655 506,63
DETTES		
<i>EMPRUNTS, DETTES ETS DE CREDIT :</i>		
Emprunt Union Nationale	3 000,00	4 500,00
<i>DETTES FOURNISSEURS, COMPTES RATTACHES</i>		
Fournisseurs	128 905,81	167 166,74
Fourn. factures non parvenues	52 363,79	
<i>DETTES SOCIALES</i>	649 893,27	4 182 823,80
<i>DETTES FISCALES</i>		
Taxe sur les salaires	19 698,00	18 031,00
Agefiph	17 258,40	
Participation employeur à la FPC	62 078,56	
Charges fiscales/congés à payer	15 731,85	
<i>AUTRES DETTES</i>		
Associations locales ; comptes courants	3 648 848,02	816 627,05
Autres comptes créditeurs	2 115,77	976,18
Caisses sociales mandataires	443 860,35	
Bénévoles : NDF à payer	1 371,15	1 494,00
<i>COMPTE DE REGULARISATION</i>		
Divers : aut.charges à payer	503,38	158 043,77
TOTAL III :	5 045 628,35	5 349 662,54
TOTAL PASSIF :	11 872 415,66	12 144 230,07

Visa pour identification
 Le commissaire aux comptes

BILAN

● Règles et méthodes comptables

Pour l'exercice clos au 31/12/2012

Les comptes annuels de l'exercice 2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable M22 applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles (Arrêté du 11 janvier 2012 du Journal Officiel).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

En application des nouvelles règles comptables sur les actifs et les amortissements (CRC n°2004-06 et CRC n°2002-10) applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, les bâtiments ont été décomposés comme suit :

Structure :	50 ans
Electricité :	25 ans
Plomberie :	25 ans
Menuiserie extérieure :	25 ans
Chauffage :	25 ans
Étanchéité :	15 ans
Ravalement :	15 ans

La durée d'amortissement des autres immobilisations est restée inchangée :

Installations et agencements :	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Matériel de transport :	3 à 5 ans
Mobilier :	3 à 5 ans

Le poste « subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables » figurant au passif du bilan pour un montant net de 52 150,04 € représente le montant restant à amortir des subventions d'investissement reçues par la Fédération dont le financeur exige l'amortissement.

Ces subventions ayant été affectées aux bâtiments, elles sont amorties au même rythme et une quote-part de cette subvention est inscrite au compte de résultat par le poste 777 « quote-part des subventions d'investissements virée au résultat de l'exercice ».

Le poste « subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables » dont le montant s'élève à 310 411,20 € représentent les fonds associatifs sans droit de reprise des financeurs.

● Rémunération des dirigeants

La rémunération et les avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élevaient à 0 € (art.20 de la loi du 23 mai 2006).

Les personnes concernées sont la présidente, la vice-présidente et la secrétaire du Conseil d'Administration Fédéral.

● Engagement hors bilan

Les indemnités de fin de carrière (retraite des salariés) ont été externalisées pour un montant de 722 525,95 € auprès de la société ARIAL assurance.

● Explicatif de l'actif du bilan

Visa pour identification
Le commissaire aux comptes

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

Le montant net du poste « concessions, droits similaires... » S'élevant pour 2012 à 269,96 € correspond à l'achat d'un logiciel pour 1 472,52 € diminué de son amortissement pour un montant de 1 202,56 €.

Immobilisations corporelles

Les principales acquisitions d'immobilisations durant l'année 2012 :

- Les installations générales et agencements se sont élevées à 23 472,93 € et se décompose comme suit :
Câblage, pose de stores et décoration de vitrine à la MDS du Havre,
Fourniture et pose d'une cloison en alu à la MDS de Rouen,
Fourniture et pose d'un bloc porte à l'antenne de Gournay en Bray
- Le matériel de transport s'est élevé pour 2012 à 2 807 € et concerne le remplacement de la boîte de vitesse de l'un des véhicules de la Fédération.
- Les autres acquisitions concernent le matériel informatique pour 20 741,29 €

Immobilisations financières

Afin de soutenir les reprises d'activité et la création de services par les Associations sans amoindrir leurs fonds de roulement, la Fédération, dont c'est la mission, consent des avances aux Associations Locales. L'augmentation de ce poste provient de la constatation comptable de l'avance consentie à l'Association Départementale de l'Aide à Domicile. Depuis l'exercice 2010, ces sommes ne sont plus considérées comme des créances de l'actif circulant mais sont devenues des créances immobilisées compte tenu du caractère pérenne de cette avance.

Actif circulant

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés se décomposent comme suit :

- Le montant restant dû par les personnes aidées au 31 décembre 2012 s'élevait à 277 626,70 €, montant auquel une dépréciation a été constatée pour 109 747,77 €,

BILAN

- Le montant restant dû par les organismes financeurs s'élève à 5 090 181,39 € et correspond principalement à la facturation de la fin de l'année.
- Les autres tiers s'élèvent à 23 777,98 € et correspondent aux remboursements à recevoir des

Chèques Emploi Services et aux remboursements à recevoir d'UNIFORMATION concernant les frais pédagogiques et de formation avancés par la Fédération pour les salariés.

Débiteurs divers

Le poste « débiteurs divers » s'élève à 10 304,69 € et correspond pour la totalité à un virement réalisé au profit du compte courant de la S.A.S. Confort Service Plus dont la Fédération est actionnaire.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont composés des produits à recevoir pour 272 741,65 € et des charges constatées d'avance pour 36 680,35 €.

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Le montant total des disponibilités au 31 décembre 2012 s'élève à 3 330 599,04 € dont 339 985,91 € sont des valeurs mobilières de placement.

Visa pour identification
Le commissaire aux comptes

● Explicatif du passif du bilan

Les fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise

L'augmentation de ce poste provient de l'affectation en réserve du résultat N-1 s'élevant à 137 382,78 €.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables

Subvention reçue du Conseil Général :	91 549,04 €
Subvention reçue de la Mutualité Sociale Agricole :	7 622,45 €
Autres subventions :	5 208,22 €
Cumul amorti des subventions au 31/12/2012 :	52 229,67 €
Montant de la subvention nette :	52 150,04 €

Provisions et fonds dédiés

Les provisions s'élèvent à 2 640 640€ et se décomposent comme suit :

• La formation des salariés	515 354 €
• Le développement	550 000 €
• La formation des bénévoles	15 000 €
• L'action sociale	813 458 €
• La retraite	546 828 €
• L'ajustement des comptes financeurs	200 000 €

Les fonds dédiés s'élèvent à 14 866 € et sont affectés à la mise en place de la certification des associations.

Emprunts et dettes assimilées

La somme de 3 000 € représente le solde restant dû de l'emprunt de 15 000 € réalisé auprès de l'Union Nationale en 2004 pour l'extension des locaux.

Dettes fournisseurs

Au 31 décembre 2012, les fournisseurs à régler s'élèvent à 128 905,81 € et le montant des fournisseurs pour lesquels les factures ne sont pas encore parvenues est de 52 363,79 €.

Dettes sociales et fiscales

Des changements de comptes ont été opérés pour cette partie du bilan, à savoir :

- Les dettes sociales passent de 4 182 823,80 € en 2011 à 649 893,27 € en 2012 notamment parce que la provision pour congés payés des salariés des associations locales et de l'ADAD a été transférée en « autres dettes » et non plus en dettes sociales qui ne doivent concerner que le personnel fédéral.

- Les comptes 43190 et 4375, « URSSAF mandataire » et « IRCEM mandataire » ont été remplacés par le compte 4671 « autres comptes créditeurs » ; en effet, l'employeur, en mandataire, n'étant pas l'ADMR, les comptes relatifs aux organismes sociaux ne sont pas appropriés dans ce cas de figure.

- Les comptes 43721 et 43731, « caisses de prévoyance AG2R des cadres et des non-cadres » ont été regroupés dans un seul et même compte, le compte 4378 « autres organismes sociaux, prévoyance » permettant ainsi de pouvoir le pointer et letter plus facilement.

- De même, les comptes 4372 et 4373, « caisses de retraite UGRR ARCCO des non-cadres et AGIRC des cadres » ont été regroupés dans le compte 4373 « caisse de retraite ».

- Le compte 43780 « fonds d'assurance formation » est remplacé par le compte 44733 « participation des employeurs à la formation professionnelle continue » et le compte 43781 « CIL effort construction » par le 44734 « participation des employeurs à l'effort de construction ».

- Le compte 4387 « produits à recevoir » servira à enregistrer les indemnités journalières liées aux arrêts maladie des salariés. En effet, le salaire étant maintenu aux salariés, l'avance de ces IJ est réalisée sur le bulletin de paie et la fédération perçoit la somme directement de la CPAM ultérieurement. Ces indemnités n'étant pas incluses dans le salaire brut du salarié, le compte de charge 6422 « IJ CPAM » et le compte 4112 « autres tiers ; CPAM » liés à ces mouvements bancaires ont donc été remplacés par le compte 4387' « produits à recevoir » qui a été paramétré de sorte que le code salarié soit saisi sur chaque enregistrement ; le suivi de ce compte se fera donc plus facilement puisque réalisé de manière individuelle.

Autres dettes

Comme vu précédemment, le poste relatif aux caisses sociales relevant de l'activité mandataire est donc transféré dans les autres dettes et non plus en dettes sociales.

De même, la provision des congés payés des salariés des associations locales ayant été transférée aux comptes des associations locales, la variation des comptes est donc à comparer entre les dettes sociales en 2011 et les autres dettes, associations locales en 2012.

Compte de régularisation

Le poste des « divers, autres charges à payer » a considérablement diminué du fait qu'une majorité de ces charges soit passée en « fournisseurs, factures non parvenues » cette année.

En conclusion, le montant du bilan de la Fédération s'élève à 11 872 415,66 € en 2012 contre 12 144 230,07 € en 2011.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

INTITULE DE COMPTE	2012	2011	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations facturées aux usagers	565 211,07	671 742,82	-106 531,75
Prestations facturées aux associations	152 642,40	152 613,40	29,00
Prestations facturées aux caisses financeurs	23 051 030,85	23 063 174,76	-12 143,91
Variation des heures en attente	-103 261,90	-44 773,88	-58 488,02
Vente de marchandises	22 639,39	10 101,11	12 538,28
Mise à disposition de personnel	35 950,00	40 686,51	-4 736,51
Remboursement des frais de formation	546 441,60	455 749,22	90 692,38
Produits divers de gestion courante	731,82	3 409,17	-2 677,35
Reprise sur dépréciation des créances	133 699,96	10 015,60	123 684,36
Transfert charges d'exploitation	32 728,26	43 060,16	-10 331,90
Remboursement I.J. CPAM	66 461,82	61 025,80	5 436,02
Remboursment I.J. AG2R	58 232,84	47 469,54	10 763,30
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	24 562 508,11	24 514 274,21	48 233,90
CHARGES D'EXPLOITATION			
Remboursement activité des associations	17 498 014,80	17 518 063,96	-20 049,16
Frais de gestion activité mandat. remb. aux assos	42 692,38	66 677,55	-23 985,17
Achat d'étude et prestations de services	2 728,21	32 871,40	-32 871,40
Eau, assainissement	13 832,22	2 197,21	531,00
Energie, électricité	7 405,33	13 815,78	16,44
Chauffage	16 941,67	7 916,80	-511,47
Combustibles et carburants	6 664,92	13 810,00	3 131,67
Produits d'entretien	56 549,71	7 696,02	-1 031,10
Fournitures administratives	9 152,45	64 105,11	-7 555,40
Alimentation	12 853,09	8 337,20	815,25
Autres achats non stockés de matières, fournitures	21 809,01	15 606,99	-2 753,90
Achats de marchandises	21 809,01	22 343,99	-534,98
SOUS-TOTAL ACHATS CONSOMMES :	17 688 643,79	17 773 442,00	-84 798,21
Autres prestations de service	44 593,11		44 593,11
Locations immobilières	80 690,15	75 463,72	5 226,43
Location matériel informatique	924,04	1 278,60	-354,56
Location équipements	66 033,25	61 563,31	4 469,94
Charges locatives et de copropriété	16 010,07	12 152,89	3 857,18
Entretien, réparations / biens immobiliers	11 038,35		11 038,35
Entretien matériel transport	14 761,81	9 749,63	5 012,18
Entretien des autres matériels et outillages	418,67	1 534,54	-1 115,87
Maintenance informatique	61 365,96	67 599,12	-6 233,16
Maintenances, autres	13 306,87	13 077,96	228,91
Assurance multirisques	6 339,00	6 004,92	334,08
Assurance transport	11 878,75	14 447,75	-2 569,00
Assurance Responsabilité civile	31 354,55	28 318,74	3 035,81
Assurance ; autres risques	1 316,60		1 316,60
Etudes et recherches	17 874,36	17 952,71	-78,35
Documentation générale et tech	5 409,56	4 321,73	1 087,83
Concours divers (cotisations)	91 400,10	244,20	91 155,90
Autres frais divers	1 423,24		1 423,24
R.R.R. obtenus sur services extérieurs	-431,76		-431,76
SOUS-TOTAL SERVICES EXTERIEURS :	475 706,68	313 709,82	161 996,86

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

INTITULE DE COMPTE	2012	2011	Variation
Autres personnels extérieur (CP syndicaux)	6 163,23	323,41	5 839,82
Personnel extérieur à l'ets		17 483,81	-17 483,81
Honoraires	84 160,67	122 489,12	-38 328,45
Frais d'acte et de contentieux	257,60	174,23	83,37
Divers : commission de mise en relation	1 447,81	135,29	1 312,52
Publicité, relations publiques	8 454,24	28 039,77	-19 585,53
Foires et expositions	1 909,60		1 909,60
Publications	23 102,63	38 931,07	-15 828,44
Frais de port	57,00		57,00
Voyages et déplacements	6 682,16	4 044,27	2 637,89
Déplacement personnel d'intervention	1 612,58	3 642,54	-2 029,96
Déplacement personnel administratif	15 140,89	17 859,15	-2 718,26
Déplacement des bénévoles	4 023,46	6 684,60	-2 661,14
Frais de déplacement formation	2 497,40	1 131,57	1 365,83
Frais de déménagement	6 292,16	5 025,59	1 266,57
Frais de missions	7 059,05	4 470,05	2 589,00
Frais d'affranchissements	106 979,00	98 122,63	8 856,37
Frais de télécommunications	108 253,42	104 092,72	4 160,70
Services bancaires et assimilés	2 385,13	3 631,45	-246,32
Autres frais sur CRCESU	2 787,20	2 713,61	73,59
Prestations de nettoyage à l'extérieur	22 714,98		22 774,98
Frais de formation et pédagogiques	267 070,62	250 743,16	16 327,46
Autres prestations à l'ext.		89 755,00	-89 755,00
SOUS-TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS :	680 110,83	799 493,04	-119 382,21
Taxes sur les salaires	245 472,76	216 756,00	28 716,76
Participation employeur Formation Prof. Continue	520 728,67	497 938,89	22 789,78
Participation employeur à l'effort construction	69 268,70	62 984,00	6 284,70
Taxes foncières	22 634,00	19 195,00	3 439,00
Autres impôts locaux	2 709,77	2 708,94	0,83
Autres impôts, taxes, vers. (autres organismes)	17 383,40	167 122,17	-149 738,77
SOUS-TOTAL IMPOTS ET TAXES :	878 197,30	966 705,00	-88 507,70
Rémunération du personnel	2 890 282,30	2 617 441,76	272 840,54
Congés payés : provision	331 862,03	108 987,59	222 874,44
Autres indemnités	30 413,63	61 514,01	-31 100,38
Charges sociales sur provision congés payés	140 793,33	51 570,19	89 223,14
Cotisations à l'URSSAF	771 322,01	715 353,07	55 968,94
Cotisations aux mutuelles	12 720,00		12 720,00
Cotisations caisses retraite	176 146,62	162 058,99	14 087,63
Cotisations à Pôle Emploi	124 200,19	112 693,99	11 506,20
Cotisations caisse de prévoyance	85 847,29	71 847,14	14 000,15
Médecine du travail	13 575,83	11 723,03	1 852,80
Médecine du travail des associations		140 446,99	-140 446,99
Œuvres sociales CE	20 218,55	24 450,68	-4 232,13
SOUS-TOTAL CHARGES DE PERSONNEL :	4 597 381,78	4 078 087,44	519 294,34
Redevances, concessions, licences, brevets	990,77		990,77
Pertes sur créances irrécouvrables	5 073,51	0,00	5 073,51
Subvention	74,95	1 926,70	-1 851,75
Charges diverses gestion courante	1 478,77	495,69	983,08
SOUS-TOTAL CHARGES GESTION COURANTE :	7 618,00	2 422,39	5 195,61
Dot Amort : immobilisations incorporelles	1 202,56	37 758,43	-36 555,87
Dot Amort : immobilisations corporelles	183 381,74	203 700,22	-20 318,48
Dot Amort aux provisions d'exploitation		259 050,98	-259 050,98
Dot Dépréciation : créances	23 475,92		23 475,92
SOUS-TOTAL DOTATIONS AMORT, PROVISION... :	208 060,22	500 509,63	-292 449,41
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	24 535 718,60	24 434 369,32	101 349,28

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

INTITULE DE COMPTE	2012	2011	Variation
RESULTAT EXPLOITATION (Total I)	26 789,51	79 904,89	-53 115,38
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de participations	9,87		9,87
Produits des autres immo. Financières	34,86		34,86
Revenus des valeurs mobilières de placement	14 575,07	16 643,78	-2 068,71
Autres produits financiers	28 472,88	23 395,81	5 077,07
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	43 092,68	40 039,59	3 053,09
CHARGES FINANCIERES			
Autres charges financières	1 404,30	2 418,00	-1 013,70
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 404,30	2 418,00	-1 013,70
RESULTAT FINANCIER (Total II)	41 688,38	37 621,59	4 066,79
RESULTAT COURANT (Total III : Total I + Total II)	68 477,89	117 526,48	-49 048,59
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels			0,00
Prodt except/opérat de gestion	1 959,97	65 273,06	-63 313,09
Quote-part de subvention d'invest. virée au CR	2 477,30		2 477,30
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 437,27	65 273,06	-60 835,79
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges except/opération de gestion	35 989,85	18 493,87	17 495,98
Pénalités, amendes fiscales, pénalités		90,00	-90,00
Autres charges exceptionnelles	8 485,70	26 832,89	-18 347,19
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	44 475,55	45 416,76	-941,21
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total IV)	-40 038,28	19 856,30	-59 894,58
TOTAL DES PRODUITS	24 610 038,06	24 619 586,86	-9 548,80
TOTAL DES CHARGES	24 581 598,45	24 482 204,08	99 394,37
RESULTAT EXERCICE	28 439,61	137 382,78	-108 943,17

Visa pour identification
Le commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT PAR SERVICES OPERATIONNELS

SERVICE OPERATIONNEL :	Aides aux Familles (AF)		Aides ménagères (AM)		Auxiliaires de Vie (AV)		Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)		TOTAL	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
PRODUITS :										
Prestations facturées aux organismes financeurs	427 537,40	426 802,27	19 153 783,22	19 316 959,48	2 235 034,43	2 012 306,99	1 234 675,80	1 307 106,02	23 051 030,85	23 063 174,76
TOTAL DES PRODUITS	427 537,40	426 802,27	19 153 783,22	19 316 959,48	2 235 034,43	2 012 306,99	1 234 675,80	1 307 106,02	23 051 030,85	23 063 174,76
CHARGES :										
Remboursement activité des associations	118 480,30	307 756,23	15 043 579,11	14 713 392,94	1 408 127,45	1 332 845,37	927 827,94	1 164 069,42	17 498 014,80	17 518 063,96
Cotisation Nationale	3 191,00	2 510,00	57 245,00	59 530,00	5 836,00	4 882,00	2 438,00	2 707,00	68 710,00	69 629,00
Cotisation Fédérale	119 730,00	128 749,00	2 526 120,00	2 576 011,00	271 648,00	270 383,00	167 181,00	138 894,00	3 084 671,00	3 114 037,00
Contribution employeur à la FPC	16 306,00	17 522,00	370 453,00	369 750,00	41 611,00	39 087,00	15 201,00	15 374,00	443 571,00	441 733,00
Médecine du travail			164 924,09	140 446,99					164 924,09	140 446,99
Frais de formation et frais pédagogiques			183 627,05	185 140,73			20 067,24	14 691,00	203 694,29	199 831,73
Variation provision congés payés	-8 581,35	-8 736,76	289 193,30	87 779,90	3 587,00	23 335,43	-7 625,55	-2 405,42	276 573,40	99 973,15
TOTAL DES CHARGES	249 125,95	447 800,47	18 635 141,55	18 132 051,56	1 730 801,45	1 670 532,80	1 125 089,63	1 333 330,00	21 740 158,58	21 583 714,83
RESULTAT PAR SO :	178 411,45	-20 998,20	518 641,67	1 184 907,92	504 232,98	341 774,19	109 586,17	-26 223,98	1 310 872,27	1 479 459,93
HEURES REALISEES	62 855	68 138	1 428 000	1 438 707	160 399	152 161	36 889	37 635	1 688 143	1 696 641

EXPLICATIF DU COMPTE DE RESULTAT

● Explicatif compte de résultat

Produit d'exploitation

• Prestations facturées aux usagers

Ce montant représente les prestations réalisées dans le cadre du service mandataire, les factures étant adressées aux particuliers employeurs. On note un écart s'élevant à 106 531,75 €, soit une baisse de 16% entre 2011 et 2012.

• Prestations facturées aux associations

Ces montants représentent les frais de fonctionnement de la Fédération, qui sont facturés :

- Aux 5 Services de Soins Infirmiers A Domicile,
- Aux 3 Centres Locaux d'Information et de Coordination,
- A la Résidence pour Personnes Agées « les Faienciers » à Rouen,
- A l'association de portage de repas « L'Assiette »,
- Au Centre de Santé St Vincent situé à St Etienne du Rouvray.

• Prestations facturées aux caisses financeurs

Les prestations facturées aux caisses financeurs se sont élevées à 23 051 030,85 € en 2012 contre 23 063 174,76 € en 2011. Ce montant regroupe les 4 activités du service prestataire, qui sont présentées dans le «compte de résultat par services opérationnels ». On notera une activité relativement stable avec un nombre d'heures réalisées qui passe de 1 696 641 à 1 688 143 soit une légère baisse représentant 0,5%.

• Vente de marchandises

La Fédération centralise certains achats et en propose la revente aux associations locales intéressées. Ce poste est passé de 10 101,11 € à 22 639,39 € notamment à cause du traitement comptable concernant l'achat/revente des gants jetables qui a été modifié en 2012. En effet, auparavant les gants jetables apparaissaient en achat de fournitures puis en transfert de charges au moment de la revente.

• Reprises sur provisions

Les provisions constatées pour créances douteuses auprès des personnes aidées dans le cadre de l'activité mandataire qui n'ont plus d'objet sont reprises. En 2012, elles ont été reprises pour un montant de 133 699,96 €.

**Le total des produits d'exploitation s'élève à 24 562 508,11 € en 2012
contre 24 514 274,21 € en 2011, soit une hausse de 0,2%.**

Charges d'exploitation

- Achats consommés

Remboursement activité des associations

Ce poste qui est aussi nommé « relations financières » est composé des salaires bruts, des charges sociales, des frais de déplacement plafonnés ainsi que des frais de gestion forfaitaires, déduction faite de la participation des usagers encaissée directement par les associations. Ce montant est calculé en fonction du nombre d'heures d'activité réalisé par l'association locale.

Frais de gestion activité mandataire remboursés aux associations

Ce poste représente les frais de gestion versés aux associations locales pour compenser les frais de fonctionnement liés au service mandataire. Ces frais sont en baisse de 36%.

Achat d'études et prestations

Jusqu'en 2011, ce compte enregistrait les prestations de service postal via Internet (MAILEVA), en 2012 cette charge est enregistrée en autres prestations de services d'où la variation de -32 871,40€.

On note également une diminution de 12% du poste « fournitures administratives » et une baisse de 20% pour les « autres achats de fournitures ». Les autres postes des achats consommés restent stables.

- Services extérieurs

Autres prestations de services

Ce poste regroupe depuis 2012 les services d'envoi postal via Internet et les services de collecte du courrier par la Poste. Il représente une dépense de 44 593,11 €.

Locations immobilières et charges locatives

Ces postes ont progressé de 9 083 €, notamment avec l'ouverture du local avenue Foch au Havre.

Locations d'équipements

L'augmentation de ce poste correspond à une facture du fournisseur Pitney Bowes concernant la location de la machine à affranchir.

Entretien et réparations sur biens immobiliers

Ce poste augmente de 11 038 € dont 6 687 € sont des dépenses réalisées sur 2012 liées à l'ouverture du local du Havre. La variation des 4 351 € restant correspond aux charges constatées d'avance de l'exercice n-1 qui ont été enregistrées en extournes au début de l'exercice 2012. Ces dépenses ont été comptabilisées en « maintenance, autres » en 2012.

Entretien du matériel de transport

Cette charge augmente de 5 012 € par rapport à 2011, en effet, la dernière acquisition d'un véhicule neuf s'est réalisée en 2009, l'entretien du parc automobile devient donc plus important de ce fait.

Maintenance informatique

La baisse de 6 233 € concernant la maintenance informatique est principalement due au non renouvellement de contrat d'un fournisseur d'assistance informatique.

Assurance

Globalement, la dépense concernant les assurances a augmenté de 4% et s'est élevée à 50 889 € pour 2012.

- **Autres services extérieurs**

Honoraires

Ce poste a diminué de 38 328 € et correspond aux honoraires de 2011 d'une société de conseil qui n'est pas intervenue de nouveau sur 2012.

Publicité, relations publiques

Une économie de 18 729 € a été réalisée du fait de la non-reconduction du contrat avec les Pages Jaunes.

Publication

Une commande moins importante de publications de plaquettes d'assemblées générales ainsi qu'une réutilisation des fournitures existante a permis d'économiser 15 828 € sur ce poste.

Frais d'affranchissements

Les frais d'affranchissements de courrier facturés par MAILEVA ont augmenté de 9 160 € entre 2011 et 2012.

Prestations de nettoyage à l'extérieur

En 2011, ces charges étaient enregistrées en «personnel extérieur à l'établissement» d'où la variation importante sur ces deux postes de charges.

• Impôts et taxes

Autres impôts, taxes, versements (autres organismes)

La diminution s'élevant à 149 738 € sur ce poste en 2012, est due au changement de méthode de l'enregistrement comptable de la taxe AGEFIPH concernant les associations. En effet, jusqu'en 2011, cette taxe était enregistrée en «autres impôts et taxes», elle est dorénavant enregistrée en compte 600 «remboursement activité des associations».

L'augmentation de la taxe sur les salaires, de la participation employeur à la formation professionnelle continue et à l'effort construction sont, quant à elles, directement impactée par l'augmentation de la masse salariale.

• Charges de personnel

Rémunération du personnel

La masse salariale a augmenté de 272 840 € en 2012 soit 10,4%. On notera que des indemnités de rupture conventionnelle ont été versées pour un montant de 30 413 €.

Provision pour congés payés

La provision comptabilise les jours de congés payés en cours d'acquisition du 30 juin au 31 décembre 2012 pour les salariés présents au 31 décembre ainsi que leurs soldes de jours de congés payés acquis sur la période de référence précédente et non pris au 31 décembre.

La variation de cette provision représente une augmentation de 222 874 € en 2012.

Cotisations patronales

Directement liées à la masse salariale, les cotisations patronales ont augmenté de 9,1%. On notera la mise en place d'une mutuelle depuis avril 2012.

Une régularisation des œuvres sociales de 2010 intervenue sur 2011 a provoqué une variation négative de 2 434 € sur ce poste en 2012.

Charges de gestion courante

L'augmentation de 5 195 € de ces dépenses, correspond au changement d'affectation comptable des «pertes sur créances irrécouvrables». En effet, elles étaient enregistrées en charges exceptionnelles en 2011 pour un montant de 6 206 €.

Dotations, amortissements et provisions

Les dotations d'amortissements des immobilisations se sont élevées à 184 584 € en 2012 contre 241 458 € en 2011 soit une baisse de 56 874 €. On notera qu'une provision pour dépréciation des créances a été enregistrée pour un montant de 23 475 €.

**Le résultat d'exploitation s'élève donc pour 2012 à 26 789,51 €
contre 79 904,89 € en 2011.**

Le résultat financier s'élève quant à lui, à 41 688,38 € avec, simultanément, une augmentation des produits financiers pour 3 053€ et une diminution des charges financières pour 1 013 €.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels se sont élevés à 4 437,27 € en 2012 et correspondent à la quote-part de subvention d'investissement pour 2 477,30 € et aux produits exceptionnels sur opération de gestion pour 1 959,97 €.

Charges exceptionnelles

Elles se sont élevées à 44 475,55 € en 2012 contre 43 416,76 € en 2011. On notera parmi les plus importantes :

- Le versement d'indemnités transactionnelles pour 21 598,73 €
- L'enregistrement d'une perte sur prêts accordés aux salariés sur la période de 2005 à 2009 pour un montant de 2 228,23 €
- Le réajustement de la quote-part de subvention d'investissement pour 6 257,47 €

Le résultat exceptionnel représente un déficit de 40 038,28 €.

Le résultat de l'exercice 2012 représente un excédent de 28 439,60 €